

AGENCE DE MATA'UTU NUMERO 5 Juin 2008

Méthodologie

Cette note a pour objet de décrire dans ses principales caractéristiques et à l'aide d'indicateurs économiques les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les données utilisées sont :

- Le recensement général agricole de 2001 et le recensement général de la population de 2003
- L'enquête budget des familles de 2005 / 2006
- L'étude sur les perspectives de développement de la filière pêche à Wallis et Futuna (novembre 2002)
- Des enquêtes ponctuelles auprès du Service Territorial des Affaires Rurales et de la Pêche et des acteurs de la filière agricole.

L'AGRICULTURE : UN SECTEUR INFORMEL

Une agriculture vitale pour les familles

L'agriculture occupe une place prépondérante au sein des unités familiales. Les denrées agricoles sont principalement destinées à l'autoconsommation et à la satisfaction des besoins coutumiers et échappent pour la plupart à l'économie marchande. Les familles disposent de petites unités de production, associant agriculture et élevage et conduites de manière artisanale.

la part de l'autoconsommation dans consommation globale est supérieure à 80 % pour les fruits, légumes, les poissons et fruits de mer. Vient en dernier lieu la viande, avec seulement 41,7 % dans la part globale consommée. Cette moindre proportion s'explique par la forte consommation de poulet importé (761 tonnes en 2007, soit 50 kg/an et par habitant) et de conserve de viande (201 tonnes en 2007, soit 13 kg/an/habitant), le porc étant davantage réservé aux fêtes familiales et coutumières.

Autoconsommation alimentaire dans la consommation globale

		.
Catégorie de produit	consommation mensuelle en FCFP	en % de la consommation globale
Viande	14 500	41,7%
Poissons et fruits de mer	18 400	85,9%
Fruits	11 500	91,1%
Légumes	19 500	88,9%

Source : enquête budget des familles - 2005

L'autoconsommation représente économie substantielle de 63.900 FCFP par ménage et par mois.

Le niveau des importations en 2007 laisse présager une forte consommation de riz, avec 691 tonnes importées et de farines (destinées à la fabrication du pain), avec 841 tonnes importées sur l'année écoulée.

Principales denrées importées en 2007

Catégorie de produit	en millions de FCFP	en tonnes	prix (FCFP/kg)
Riz - brisures de riz	57	691	83
Farines de blé et céréales	48	841	57
Conserves de viande de bœuf	122	201	608
Viande de volaille congelée	140	923	151
dont poulets non découpés congelés	113	761	148

Malgré des importations massives des produits alimentaires de base que sont le riz, les céréales, le poulet et le « corned beef », l'agriculture concerne encore la quasi-totalité des familles wallisiennes et futuniennes. En effet, la substitution des produits locaux par les produits importés n'est que partielle pour plusieurs raisons:

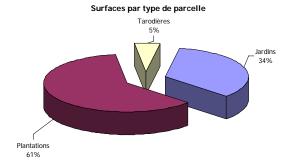
- les denrées agricoles sont largement utilisées pour les dons coutumiers.
- l'agriculture locale est source de diversification alimentaire,
- l'agriculture est vitale pour les familles n'ayant pas de revenus salariés (85 % de la population), tant pour l'autoconsommation que pour en extraire une petite source de revenus occasionnelle.

Les principales productions agricoles et leurs débouchés

Les cultures vivrières

Les productions familiales se déclinent sur trois types de parcelles:

- les plantations sur des terrains familiaux collectifs (821 ha),
- les jardins à proximité des habitations principales (459 ha),
- les tarodières, dans les villages disposant de basfonds, où les familles se sont réparties des îlots de culture (66ha).





Le manioc et le cocotier totalisent 62 % de la surface cultivée (RGA, 2001), leur utilisation principale étant l'alimentation porcine. L'igname, le taro sec ou irrigué représentent 10 % des surfaces cultivées mais sont les productions à plus forte valeur pour les dons coutumiers.

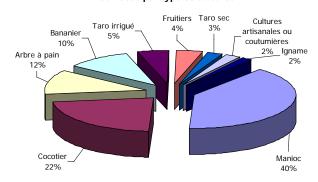
Malgré des besoins en denrées locales qui s'avèrent plus importants à certaines périodes de l'année (communions, fêtes religieuses...), peu de personnes ont développé des structures productives importantes. Le marché est en fait limité puisque chaque famille gère sa propre production de façon artisanale, ce qui ne nécessite pas de lourds investissements.

Aucun agriculteur n'a déposé de patente en 2007 alors que le RGA de 2001 mentionne 2.422 chefs d'exploitation. L'activité agricole générerait par ailleurs 78 emplois permanents, 183 à mi-temps et 585 occasionnels, soit 848 personnes au total (RGA, 2001).

Les productions maraîchères

La demande en légumes, émanant initialement des métropolitains, s'étend désormais à d'autres couches de la population. Le climat permet la production de laitues, tomates, chou de chine, concombre, aubergine à presque toutes les saisons mais les surfaces cultivées sont très variables d'une année à l'autre. La production garde un caractère irrégulier, poussant les grandes surfaces à maintenir un niveau élevé d'importations :

Surfaces par type de cultures



313 tonnes de fruits et légumes frais ont été importées en 2007 pour 67 millions de F CFP.

11 maraîchers se sont acquittés d'une patente en 2007, certain d'entre eux ne sont plus en activité. Le mode de commercialisation directe par des livraisons auprès des clients ou en vente sur site draine la majorité de la production.

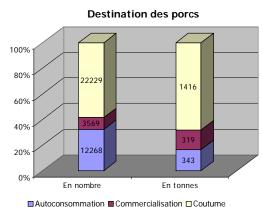
L'ELEVAGE : LA DOMINANCE DES ELEVAGES PORCINS

L'élevage porcin

La dominance de l'élevage porcin sur le Territoire est une caractéristique majeure du secteur agricole. En 2001, 2.146 éleveurs ont déclaré 30.100 porcs soit une moyenne de 14 animaux par élevage et 2,2 porcs par habitant.

Les porcs sont principalement destinés à la coutume, puis à l'autoconsommation et enfin à la commercialisation. Les porcs autoconsommés sont à 57% ceux de moins de 25 kg, d'où une diminution de la part relative de l'autoconsommation en tonnage. Le prix de vente du porc se situe entre 1.000 et 1.500 F CFP / kilo vif.

Les éleveurs de porc, au nombre de 15 au registre des patentes en 2007, représentent 15 % des professionnels relevant des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.



_ _...

La production avicole

Seules deux unités de production d'œufs à Wallis sont totalement intégrées dans l'économie locale et approvisionnent les petites et grandes surfaces de l'île. Un petit élevage de poulet de chair permet une production annuelle de 10 tonnes par an de poulet de qualité fermière.

Depuis novembre 2007, l'arrêté préfectoral n°2007-457 a fixé la durée de conservation des œufs réfrigérés à 35 jours après ponte, conduisant à l'arrêt des importations d'œufs frais par bateau. Le potentiel de production complémentaire est évalué à 55.000 douzaines par an pour couvrir la demande (cf. encadré).

LES ŒUFS: UNE PRODUCTION A FORT POTENTIEL

- ❖ EN 2007: 2.500 POULES PONDEUSES REPARTIES SUR DEUX EXPLOITATIONS ONT PRODUIT 250 DOUZAINES D'ŒUFS PAR JOUR SOIT ENVIRON 1 MILLION D'ŒUFS PAR AN (50 TONNES), COUVRANT 60 % DES BESOINS LOCAUX. LA MEME ANNEE, LES IMPORTATIONS ONT REPRESENTE 33 TONNES.
- ❖ L'APPLICATION DE L'ARRETE N° 2007-457 CONCERNANT LA COMMERCIALISATION DES DENREES PERISSABLES A CONDUIT A L'ARRET DES IMPORTATIONS D'ŒUFS FRAIS PAR BATEAU DEPUIS LA FIN 2007.
- ♦ LE POTENTIEL D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION LOCALE EST DE 55.000 DOUZAINES PAR AN, SOIT 1800 PONDEUSES SUPPLEMENTAIRES.



LA PECHE: UN POTENTIEL SOUS-EXPLOITE

Une pêche pratiquée essentiellement à proximité des côtes

Wallis et Futuna bénéficient d'une Zone Economique Exclusive (Z.E.E) de 266 000 km², dont les potentialités sont largement sous-exploitées. En 2001, la pêche pratiquée se répartissait à 80 % sur le récif et à l'intérieur du lagon et pour 20 % à l'extérieur du lagon. Moins de 1% des prises s'effectue au grand large sans vue des côtes.

177 bateaux de pêche côtière ont été recensés, dont 80 % de construction locale en bois ou fibre de verre. Ce parc est vieillissant depuis la fermeture de l'atelier naval en 2004.

L'étude menée en 2002 sur les perspectives de développement de la pêche hauturière estime un potentiel exploitable entre 2.000 et 3.000 tonnes par an dont 1 350 à 2 350 tonnes de thonidés. Mais les pêcheurs manquent de bateaux de taille adaptée. Par ailleurs, la construction d'une infrastructure portuaire dédiée à la pêche est prévue sur les fonds du IX−FED pour un montant total de 2 300 000 €, dont le lancement des travaux est envisagé avant la fin 2008.

A l'instar de la production agricole, l'activité de pêche est elle aussi conduite de manière très artisanale et s'apparente davantage à une activité vivrière qu'à une activité commerciale.

Une demande en poissons et produits de la mer non satisfaite

En 2005, l'étude budget des familles a valorisé l'autoconsommation en poissons et produits de la mer à 660 millions de F CFP soit un équivalent de 800 tonnes.

A cette production locale, il faut ajouter les importations, qui ont atteint en 2007, 115 tonnes pour 48 millions de F CFP. La consommation totale de produits de la mer est donc comprise entre 50 et 60 kg par an et par habitant.

Les volumes dédiés à la commercialisation n'ont pas été recensés avec précision, ils étaient estimés à une centaine de tonnes en 2002. Les pêcheurs peuvent livrer leurs prises à une poissonnerie ainsi qu'à des petites et grandes surfaces. L'approvisionnement de ces commerces reste irrégulier et la demande en poisson frais est loin d'être satisfaite. Dans un marché affecté par des pénuries, les pêcheurs privilégient la vente directe aux particuliers, aux restaurants et aux commerces. Ces derniers peuvent ainsi se faire rembourser les avances consenties à certains pêcheurs pour l'acquisition de matériel de pêche.

Importations de poisson et fruits de mer en 2007 en milliers de prix Catégorie de produit en tonnes (FCFP/kg) **FCFP** Poissons congelés 10 182 18.1 562 Poissons fumés ou en saumur 1 351 0,6 2443 Crevettes congelées 13 003 8,9 1469 Mollusques et crustacées congelées 4 450 9,5 468 Préparations et conserves de poissons 19 108 77,9 245 48 094 114,9

Source : service des Douanes

51 patentes ont été déposées à la fin 2007. La totalité n'est pas en activité et certaines inscriptions ont été réalisées dans la perspective d'acheter des bateaux de pêche. Plus représentative de l'activité réelle de pêche commerciale, 23 pêcheurs ont adhéré en 2007 au statut professionnel défini par l'Assemblée Territoriale, licence qui ouvre droit à la détaxe sur le carburant et le matériel.

VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES SECTEURS?

Des structures existantes...

L'enseignement agricole

Créé en 1989 dans l'objectif de promouvoir le développement agricole du Territoire, le collège d'enseignement agricole de Lavegahau a permis à 175 élèves d'obtenir leur diplôme. Plusieurs sections sont couvertes : un CAP agricole avec option « travaux paysagers » ou « services en milieu rural » et un BEP agricole avec option « agriculture des régions chaudes ».

En 2003, sur 131 élèves diplômés : 33 avaient arrêté leurs études, 78 avaient obtenu un Bac Pro et 20 un Bac + 2. En 2007, 63 élèves

L'OGAF: outil de financement et de formation

Mise en place à Wallis en 1998, l'Opération Groupée d'Aménagement Foncier avait pour objectif initial de créer un fonds pour le financement des petits investissements dans les unités agricoles, de pêche ou d'élevage. Les champs d'intervention de l'OGAF ont ensuite été étendus à la formation des acteurs du monde rural. Les montants octroyés sur ce fonds représentent une dotation maximale de 60 % du montant du projet (lors d'une création). L'apport personnel exigé est de 20 %.

Entre 2003 et 2007, l'OGAF a permis de soutenir 39 projets pour 40.245.041 F CFP, principalement pour l'acquisition de bâtiments d'élevage (36,8 % des subventions), de bateaux de pêche (39,3 %) et de matériel d'entretien de jardins (22,1 %).

14 dossiers accordés ont été abandonnés soit ¼ des dossiers. L'OGAF est reconduite de 2008 à 2011 pour un montant de 53 millions de F CFP et la stratégie d'intervention sera élargie à la collecte et à la commercialisation des productions.

étaient inscrits au collège agricole, grâce à une dotation budgétaire du ministère de l'Agriculture et de la Pêche de 274 000 € couvrant la rémunération des professeurs ainsi qu'une dotation de fonctionnement de 44 000 €.

Il semble que peu de diplômés se soient installés en tant que professionnel à Wallis-et-Futuna, les postes dans l'enseignement ou dans les services d'encadrement étant davantage recherchés.

Répartitions des subventions OGAF par secteurs (2003 - 2007)

(en XPF)	Nbre de bénéficiaires	Total des subventions	Montant moyen par bénéficiaire	Poids relatif du secteur
Pêche	11	15 799 244	1 436 295	39,3%
Culture	3	3 022 503	1 007 501	7,5%
Elevage	11	14 795 391	1 345 036	36,8%
Services ruraux	11	8 875 523	806 866	22,1%
Formation	1	353 427	353 427	0,9%
Apiculture	2	2 024 910	1 012 455	5,0%
Subventions engagées	39	40 245 041	1 006 126	100,0%
Abandons	14	0	0	
TOTAL	53	40 245 041	1 006 126	

Source : STARP

L'OGAF ne connaît pas le même succès dans tous les secteurs de production, mais il faut souligner qu'il s'agit aujourd'hui du seul dispositif d'aide à la professionnalisation du milieu agricole.



MATA'UTU Juin 2008

...mais des contraintes majeures

Le poids des importations: L'analyse de ces trois secteurs d'activité soulève la question de l'autonomie alimentaire du Territoire, qui voit année après année le volume de ses importations augmenter. Il semble raisonnable de penser que Wallis-et-Futuna aurait intérêt à développer sa production locale, compte tenu des ressources offertes par le milieu. La question du changement rapide des habitudes alimentaires se pose aussi : le poulet, les conserves de viande et le riz sont devenus les denrées alimentaires de base. Compte tenu de leur faible coût à l'arrivée au port de Mata'Utu, la substitution par des produits locaux semble maintenant difficile à envisager, d'autant plus que les coûts de production sont élevés, particulièrement le poste de main d'oeuvre. Par ailleurs, la mise en place d'unités productives viables est limitée par l'accès au crédit.

L'irrégularité de l'offre: La commercialisation reste aussi problématique, l'irrégularité des volumes pousse les distributeurs à maintenir un niveau d'importations élevé. Il n'existe pas d'unité de transformation des produits locaux, bien que des petits marchés informels ou des « foires agricoles » se développent. La commercialisation s'effectue souvent par un réseau de clientèle limitrophe et peu auprès des grandes surfaces. Parallèlement à ces constats, les productions comme les légumes et le poisson frais ont du mal à s'intégrer dans l'économie de marché alors que la demande locale ne parvient pas à être satisfaite. Il existe pour ces deux productions un fort potentiel de développement, qui pourrait s'exprimer par une meilleure régularité de l'offre.

Des professionnels peu structurés: Les organisations de producteurs existantes sont regroupées au sein de la Fédération Territoriale des Organisations du Monde Rural (FTOMR) qui assure davantage un rôle de représentation auprès des pouvoirs publics qu'une véritable structuration des producteurs. L'organisation des filières à des fins productives n'est pas engagée.

La durabilité de la production: Les autres défis du développement de ces secteurs primaires dans un milieu insulaire seront la préservation des ressources naturelles et marines, la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité sanitaire, en particulier pour les élevages porcins.

CONCLUSION

L'agriculture, l'élevage et la pêche à Wallis-et-Futuna ont gardé un statut particulier, étant à la fois des secteurs vivriers et des éléments essentiels de la culture locale.

Leur développement, qui pourrait viser à développer l'autonomie alimentaire du Territoire, est en étroite corrélation avec la structuration des filières et le financement de structures productives de plus grosse taille, en liaison avec une plus grande professionnalisation des personnes concernées.

